

# Foire aux questions – Collective Action (Action collective)

## 1 Qu'est-ce que l'Action collective anticorruption ?

L'Action collective anticorruption réunit des entreprises et d'autres parties prenantes afin de faire face à des problèmes communs en matière de corruption, d'améliorer les normes d'intégrité commerciale et de favoriser une concurrence équitable.

Elle implique une collaboration et coopération durable entre les intervenants dans les secteurs public et privé, la société civile et les organisations internationales.

Ce guide des entreprises développé par l'institut de la Banque mondiale inclut une description de l'Action collective anticorruption.

## 2 L'Action collective couvre-t-elle uniquement la corruption ?

Non, en fait l'Action collective est un terme courant dans de nombreux domaines. Ce terme fait référence à la collaboration entre multiples parties prenantes avec pour but d'atteindre des objectifs communs. La notion de l'Action collective est actuellement de plus en plus utilisée pour décrire les efforts en lien au développement durable et aux objectifs de développement durable.

Cependant, nos activités ciblent l'Action collective anticorruption spécifiquement portée par les entreprises. Cette approche a le potentiel de traiter les problèmes de corruption au moyen de mécanismes pragmatiques et axées sur les entreprises. Ce genre de problèmes affectent quasiment toujours des collectifs, des groupes de personnes et d'entreprises, et pas seulement des individus.

## 3 Comment l'Action collective anticorruption rentre-t-elle dans le cadre du travail du Basel Institute on Governance ?

L'Action collective est fondamentale à la mission plus globale du Basel Institute on Governance : la prévention et la lutte contre la corruption et l'amélioration des standards de gouvernance. La promotion et le soutien des Actions collectives anticorruption étaient par ailleurs l'objectif clé du Basel Institute on Governance à sa création en 2003 par le professeur Mark Pieth.

Les membres de notre équipe apportent régulièrement leur expertise en matière d'Action collective aux projets transversaux. Les projets les plus récents comprennent des activités de sensibilisation du secteur privé dans le cadre du soutien du Basel Institute on Governance à la stratégie nationale malawienne de lutte contre la corruption ainsi qu'auprès des acteurs du secteur privé engagés dans la lutte contre le commerce illicite d'espèces sauvages.

#### **4 Que fait réellement l'équipe Collective Action (Action collective) ?**

Nous aidons à développer et à faciliter les initiatives des Actions collectives qui réunissent des entreprises et d'autres intervenants de diverses industries partout dans le monde.

Les exemples comprennent notre rôle en tant que membre fondateur du groupe de Wolfsberg et l'Initiative de Partenariat contre la corruption du Forum Économique Mondial créé il y a presque deux décennies. Aujourd'hui, nous continuons à servir de facilitateur d'initiatives d'Actions collectives spécifiques à certains secteurs telles que la fabrication des machines industrielles ainsi que le secteur de la santé.

Par ailleurs :

- nous servons de centre de ressources et de connaissances en matière d'initiatives et de la méthodologie de l'Action collective anticorruption ;
- nous hébergeons et maintenons le site web du B20 Collective Action Hub ;
- nous menons des recherches sur le fonctionnement et l'impact de l'Action collective anticorruption ;
- nous intervenons régulièrement lors d'événements en matière de conformité anticorruption afin de sensibiliser le public à l'Action collective ;
- nous travaillons avec des institutions de politiques internationales et divers acteurs de la politique nationale de lutte contre la corruption afin de promouvoir l'utilisation de l'Action collective dans le secteur privé.

#### **5 Qu'est-ce que le B20 Collective Action Hub ?**

Le B20 Collective Action Hub offre une sélection de publications et d'outils sur la lutte contre la corruption et une base de données de plus de 260 initiatives ainsi que projets d'Action collective anticorruption à l'échelle mondiale.

Le B20 Hub a été lancé en 2013 en application d'un mandat du B20 demandant au Basel Institute on Governance de développer et de maintenir à jour ce centre en collaboration avec nos partenaires institutionnels. Le B20 est une plateforme influente pour les chefs d'entreprises des économies du G20.

## 6 Comment le travail du Basel Institute on Governance en matière d'Action collective est-il financé ?

Nos projets actuels et passés reçoivent des financements de diverses d'institutions publiques et privées tels que la Siemens Integrity Initiative, le KBA NotaSys Fund, le Département de développement international britannique (DFID), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que directement par le biais de certaines entreprises engagées dans les initiatives d'Action collective.

## 7 Quels sont les projets et les approches clés ?

Les projets et les approches qui bénéficient actuellement d'une attention particulière sont :

- les mécanismes de signalement à haut niveau (High Level Reporting Mechanisms)
- les pactes d'intégrité (Integrity Pacts)
- les initiatives de certification locale
- les synergies en matière de conformité relative aux droits humains et à la prévention de la corruption

## 8 Pourquoi la Collective Action / l'Action collective débute-t-elle par des lettres en majuscule ?

Parce que ce terme est d'une grande d'importance.